



## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 18 décembre 2019

n° 188-19 C

**Objet : RS - Ajustement du dispositif financier d'accompagnement du Programme local de l'habitat 2014-2019**

- date de convocation le 12 décembre 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi dix-huit décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 63

**Aillon-le-Jeune**

**Aillon-le-Vieux**

**Arith**

**Barberaz**

**Barby**

**Bassens**

**Bellecombe-en-Bauges**

**Challes-les-Eaux**

**Chambéry**

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Anne Manipoud - Alain Thieffinat

Josette Rémy

Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino -

Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux -

Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand -

Christian Papegay - Benoit Perrotton - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori -

Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher

Stéphane Bochet

**Cognin**

**Curienne**

**Doucy-en-Bauges**

**Ecole**

**Jacob-Bellecombette**

**Jarsy**

**La Compôte**

**La Motte-en-Bauges**

**La Motte-Servolex**

**La Ravoire**

**La Thuile**

**Le Châtelard**

**Le Noyer**

**Les Déserts**

**Lescheraines**

**Montagnole**

**Puygros**

**Saint-Alban-Leysse**

**Saint-Baldoph**

**Saint-Cassin**

**Sainte-Reine**

**Saint-François de Sales**

**Saint-Jean-d'Arvey**

**Saint-Jeoire-Prieuré**

**Saint-Sulpice**

**Sonnaz**

**Thoiry**

**Vérel-Pragondran**

**Vimines**

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jean-Pierre Fresso

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet

Frédéric Bret - Marc Chauvin

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Albert Darvey

Jean-Maurice Venturini

Luc Meunier

Michel Dyen

Christophe Richel

Hubert Marechal

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Jean-Pierre Coendoz

Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Philippe Dubonnet

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Nathalie Colin-Cocchi à Dominique Saint-Pierre - de Marie-José Dussauge à Christine Dioux - de Dominique Mornand à Aloïs Chassot - de Patrick Roulet à Delphine Julien - de Isabelle Rousseau à Alexandra Turnar - de Florence Vallin-Balas à Jean-Pierre Beguin

- conseillers excusés : 12

Emmanuelle Andrevon - Jean-Luc Berthalay - François Blanc - Julien Donzel - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Mustapha Hamadi - Bernadette Laclais - Pierre Perez - Marie Perrier - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Conseil communautaire du 18 décembre 2019

délibération n° 188-19 C

objet **RS - Ajustement du dispositif financier d'accompagnement du Programme local de l'habitat 2014-2019**

Brigitte Bochaton, vice-présidente chargée de l'habitat, du programme local de l'habitat, des aménagements et de la maintenance des aires d'accueil des gens du voyage et de l'enseignement supérieur, rappelle que la Communauté d'agglomération a adopté un dispositif d'aides financières pour mettre en œuvre le Programme local de l'habitat (PLH) 2014-2019.

Le Plan local d'urbanisme intercommunal valant habitat et déplacements (PLUi HD) constituera le document de référence de la politique habitat et se substituera au PLH 2014-2019.

Le dispositif financier d'accompagnement du volet habitat du PLUi HD sera établi en lien avec la prochaine programmation pluriannuelle d'investissement. Dans l'attente, il est proposé que le dispositif financier d'accompagnement du PLH 2014-2019 perdure suite à l'approbation du PLUi HD, dans la limite des autorisations d'engagement de la PPI actuelle 2017-2020.

Le volet habitat du PLUi HD prescrit de l'accession abordable sur certaines opérations en tenant compte des différentes dynamiques du territoire de l'agglomération. Pour assurer sa mise en œuvre opérationnelle, le Conseil communautaire a défini les modalités de l'accession abordable dans le cadre du PLUi HD.

Pour rappel, des aides financières de l'agglomération sont octroyées dans le cadre du dispositif financier d'accompagnement du PLH, pour faciliter l'accession à la propriété des primo-accédants dans le neuf.

Afin que le dispositif financier soit cohérent avec les modalités définies dans le cadre du PLUi HD, il est proposé d'apporter des ajustements aux modalités des aides, qui concernent les plafonds de vente.

Le dispositif d'aide, ainsi ajusté, est détaillé dans l'annexe, ci-jointe.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry,

**Vu** les articles L.302-3 et R.302-13 du code de la construction et de l'habitation,

**Vu** la délibération n° 124-13 C du Conseil communautaire du 19 décembre 2013, adoptant le Programme local de l'habitat 2014-2019,

**Vu** la délibération n° 229-14 C du Conseil communautaire du 18 décembre 2014 approuvant un dispositif financier d'accompagnement du Programme local de l'habitat intercommunal 2014-2019,

**Vu** la délibération n° 153-19 C du Conseil communautaire du 26 septembre 2019, ajustant le dispositif d'accompagnement du Programme local de l'habitat 2014-2019,

**Vu** la délibération n° 201-19 C du Conseil communautaire du 18 décembre 2019, adoptant le Plan Local d'urbanisme intercommunal valant habitat et déplacements,

**Vu** l'avis de la commission habitat, PLH, aménagements et maintenance des aires d'accueil des gens du voyage du 25 novembre 2019,

**Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 : approuve** la continuité d'application du dispositif financier d'accompagnement du PLH2014-2019 suite à l'approbation du PLUi HD,

**Article 2 : approuve** l'ajustement des modalités d'intervention relatives au dispositif financier d'accompagnement du PLH, en annexe de la présente délibération, qui modifient les modalités d'interventions définies par la délibération n° 153-19 C du Conseil communautaire du 26 septembre 2019,

**Article 3 :** autorise le président ou son représentant à signer tous les documents à intervenir.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 188-19 C

Objet de l'acte : RS - Ajustement du dispositif financier d'accompagnement du Programme local de l'habitat 2014-2019

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 4 - Aux établissements et organismes publics (OPAC...)

Date de l'acte : 18 décembre 2019

Annexe(s) : annexe ajustement PLH

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20191218-lmc1H22838H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22838H1

Date de transmission en Préfecture : 20 décembre 2019

Date de réception en Préfecture : 20 décembre 2019

Période d'affichage : du au